

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité- Justice



Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion

Projet d'Appui au Système de Filets Sociaux II (PASyFiS II)

Référence Contrat du 30 mai 2022/IQC/CIAIS-TAAZOUR/2022.

Enquête de Vérification ponctuelles (SPOT CHECK)

Rapport d'Évaluation du Cinquième Spot Check Tekavoul Régulier T4-2022

Soumis par le Groupement CRDES/SISTA



Mars 2023

Table de matière

Table de matière	2
Résumé exécutif	3
I Justificatif	4
II. Méthodologie	5
II.2 Formation des enquêteurs	6
II.3 Collecte de données.....	6
III. Les résultats de l'étude	7
III.1 Les résultats sociodémographiques	7
III.2 Paiement des bénéficiaires	13
III.3 Utilisation du cash.....	20
III.4 Stratégie de survie	23
III.5 Niveau de connaissance des répondants	24
III.6 Système de gestion des plaintes.....	25
IV Conclusion et Recommandations	27
V Annexe	28

Résumé exécutif

Le présent rapport représente la cinquième enquête de vérification ponctuelle menée sur le programme régulier Tekavoul. L'objectif de cette évaluation est d'examiner la qualité des prestations fournies par l'équipe du programme et ses partenaires aux bénéficiaires du projet. Pour ce faire, trois Moughataas et six communes ont été choisies de manière aléatoire pour être étudiées. L'enquête s'est déroulée du 1^{er} au 9 mars dans plusieurs localités de trois wilayas mauritaniennes, à savoir Assaba, Gorgol et Hodh El Gharbi. Les localités étudiées sont les communes d'Aghorat et Kiffa dans la moughataa de Kiffa (Assaba), les communes de Ganki et Kaédi dans la moughataa de Kaédi (Gorgol), ainsi que les communes de Koubenni et Timzine dans la wilaya de Hodh El Gharbi.

La méthode utilisée pour cette étude était une enquête quantitative menée auprès des bénéficiaires, à l'aide d'un questionnaire comportant des sections sur les caractéristiques sociodémographiques, les paiements, l'utilisation de l'argent et les réclamations.

L'échantillon de bénéficiaires a été sélectionné de manière aléatoire, et la collecte de données quantitatives a été effectuée à l'aide de tablettes pour collecter des données auprès des bénéficiaires des paiements. L'équipe de collecte, composée de 12 personnes, dont 3 superviseurs et 9 enquêteurs, a pu administrer 608 enquêtes auprès des bénéficiaires, avec un taux de réalisation de 101%.

L'analyse des données a été effectuée en utilisant une méthode descriptive. Les résultats obtenus ont permis de conclure positivement sur les caractéristiques démographiques, la distribution et l'utilisation de l'argent, les stratégies de survie et les réclamations. En somme, le spot check d'évaluation a mis en lumière des résultats positifs et encourageants.

- L'étude a démontré que la majorité des répondants étaient des femmes (93,8%) et que la plupart étaient mariées (66,94%).
- L'âge moyen des répondants était de 50 ans, avec une forte proportion dans la tranche d'âge de 41 à 50 ans (26 %).
- Environ 93,9% des répondants étaient des chefs de ménages et la moyenne de 6,32 enfants a été déclarée dans les ménages visités.
- La plupart des bénéficiaires ont reçu la dernière distribution de cash (99,01%).
- Environ 96,68% des bénéficiaires étaient très satisfaits du processus de paiement.
- Les résultats indiquent que seulement 3 répondants, soit 0,50% du total des participants à l'enquête, ont déclaré avoir été soumis à un paiement d'une contrepartie pour recevoir son argent. Parmi les bénéficiaires de ce paiement un agents payeur et deux chefs de villages ont été cités. Cette situation a été enregistrée dans la commune de Kaédi (2 cas) et à Kiffa (1 cas).
- La très grande majorité des personnes enquêtées (78.24%) estime que le cash distribué a permis de faire des achats et/ou des activités qu'elles n'auraient pas pu faire en temps normal.

- La décision de l'utilisation du cash incombe essentiellement aux bénéficiaires pour 87,38% des cas contre 12,13% aux suppléants et 0,50% aux autres membres du ménage.
- Pour ce qui est de la stratégie de survie, la majorité des personnes interviewées (88.37%) ont affirmé avoir l'habitude de manger des aliments moins préférés car moins chers. Parmi celles-ci, 84.40% ont déclaré avoir pu éviter de recourir à cette pratique au cours des sept derniers jours.
- Pour ce qui est de l'aide venant des parents ou des amis, 75.08% des individus ont déclaré avoir cette habitude, mais au cours des 07 derniers jours, 85.84% d'entre eux ont affirmé avoir pu éviter cette pratique.
- Pour ce qui est de la diminution des quantités de nourriture, 75.58% des interviewés ont déclaré avoir l'habitude de le faire. Parmi ces individus, 86.37% d'entre eux ont déclaré avoir pu éviter une telle pratique au cours des 07 derniers jours.
- Pour ce qui est de la réduction des quantités consommées par les adultes, 69.44% ont déclaré avoir l'habitude d'une telle pratique. Cependant, 83.49% d'entre eux ont affirmé avoir pu éviter cela au cours des 07 derniers jours.
- Pour ce qui est de la réduction du nombre de repas par jour, 65.28% ont déclaré avoir cette habitude, parmi ceux-ci, 85.50% ont déclaré avoir pu éviter cette pratique pendant les 07 derniers jours.
- Pour l'ensemble de stratégies de survie susmentionnées, 33.88% des individus ont déclaré avoir pu éviter de recourir à la totalité des stratégies de survie à savoir le fait de manger des aliments moins chers et moins préférés, de dépendre de l'aide des parents et amis, de diminuer la quantité de nourriture, de diminuer la quantité consommée par les adultes et de réduire le nombre de repas.
- En ce qui concerne le système de plainte, les résultats révèlent que 65,46% bénéficiaires connaissent très bien le système, seuls 34.54 % d'entre eux ont affirmé l'avoir pas connu.

I Justificatif

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Stratégie Nationale de Protection Sociale, la Mauritanie a bénéficié de l'assistance de la Banque mondiale pour la création d'un programme national de transferts sociaux. Ce programme est sous la responsabilité de la Délégation Générale "TAAZOUR", qui vise à aider les ménages les plus vulnérables du pays.

Le projet proposé est organisé autour de quatre composantes :

La composante 1 vise à améliorer l'efficacité des programmes sociaux du gouvernement en mettant à jour le Registre Social et en favorisant son utilisation.

La composante 2 est axée sur l'amélioration de l'inclusion socioéconomique des ménages pauvres en renforçant et en étendant le Programme de transfert social, Tekavoul, en appuyant une stratégie adéquate de re-certification et de sortie pour les anciens bénéficiaires de Tekavoul et en facilitant leur inscription au registre d'état civil.

La composante 3 renforce le système de réponse aux chocs en développant davantage le système d'alerte précoce (SAP), le programme d'Elmaouna et la stratégie de financement de la réponse aux chocs et en fournissant une composante de réponse aux urgences.

La composante 4 appuie la coordination et la gestion du projet mise en œuvre par la Délégation Générale de Taazour.

Le Programme National de Transfert Social Tekavoul, est un programme phare de la Protection Sociale en Mauritanie. Il s'agit d'un programme de transferts monétaires conditionnels qui cible les ménages en situation d'extrême pauvreté. Le cycle quinquennal du programme consiste en des transferts monétaires trimestriels conditionnés par la participation des bénéficiaires à des activités de promotion sociale visant à promouvoir la connaissance des pratiques familiales essentielles (PFE) et l'investissement dans le développement de la petite enfance.

La réalisation de cet objectif implique des efforts pour changer les comportements des parties prenantes en faveur d'une participation efficace à la gestion des ressources et pour renforcer les capacités des acteurs afin de stimuler de nouvelles dynamiques pour atteindre les résultats escomptés. Ces initiatives impliquent tous les acteurs concernés et visent à réduire la vulnérabilité des bénéficiaires et à améliorer leur niveau de bien-être.

Dans ce contexte, afin d'évaluer le déroulement normal des activités et d'identifier les forces et les faiblesses des opérations en cours, des enquêtes de vérification ponctuelles, également appelées "spot check", doivent être menées auprès des bénéficiaires du programme Tekavoul régulier dans les Moughataas de Kaédi, Assaba et Gorgol. Cette évaluation sera basée sur l'opinion des bénéficiaires du paiement en vue de mesurer la performance de la mise en œuvre des opérations d'inscription des ménages, du paiement et du processus de traitement des réclamations.

II. Méthodologie

La présente vérification ponctuelle (Spot check) a été exécutée suivant une approche méthodologique reposant sur plusieurs piliers. Dans un premier temps, le tirage de l'échantillon a été effectué, s'en suit la formation des enquêteurs, puis la collecte des données a été réalisée dans une troisième étape et enfin la rédaction du rapport dans un quatrième temps.

II.1 Mode de tirage et taille de l'échantillon

II.1.1 Mode de tirage

La méthode d'échantillonnage proposée pour cette enquête consiste à un sondage aléatoire probabiliste stratifié et tiré à plusieurs degrés. Au premier degré, trois (3) moughataas sont tirées au sort avec un sondage aléatoire simple avec probabilité égale et sans remise. Au deuxième degré, deux (02) communes (une rurale et une urbaine) sont choisies avec la même démarche que le choix des moughataas. Au troisième degré, un sondage aléatoire simple à

probabilité égale et sans remise est mis en œuvre pour choisir un nombre fixe de ménages bénéficiaires au sein de la commune.

II.1.2 Taille et allocation de l'échantillon

En collaboration avec le commanditaire de l'étude, l'échantillon de cette enquête de vérification ponctuelle a été déterminé à 600 ménages. Pour ce faire, chaque moughataa est représentée dans l'échantillon global par 200 ménages, ce qui correspond à un tirage de 100 ménages par commune.

Tableau 1: Répartition de l'échantillon

Moughataa	Échantillon	
	Nombre de communes	Nombre des ménages
Kaédi	2	200
Kiffa	2	200
Koubenni	2	200
Total	6	600

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, mars 2023

Le tableau ci-dessous présente les différentes communes visitées dans le cadre de cette enquête.

Tableau 2 : les différentes localités visitées

Wilaya	Moughataa	Commune urbaine	Commune rurale
Assaba	Kiffa	Kiffa	Aghorat
Gorgol	Kaédi	Kaédi	Ganki
Hodh El Gharbi	Koubenni	Koubenni	Timzine

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, mars 2023

II.2 Formation des enquêteurs

Pendant deux jours consécutifs, une formation a été dispensée à un groupe de douze personnes, suivant un schéma standard. Cette formation a été structurée comme suit :

- Une présentation du Projet d'Appui au Système de Filets Sociaux (PASyFiS II) ainsi que des Programmes affiliés.
- Une mise en avant du programme Tekavoul régulier.
- Une revue du questionnaire destiné aux bénéficiaires.
- Des travaux de groupes en rapport avec le questionnaire destiné aux bénéficiaires.
- Des tests d'application entre les binômes formés pour l'occasion.
- La constitution des équipes et la préparation de la logistique.

II.3 Collecte de données

La collecte des données a été assurée par trois équipes d'enquêteurs (9 enquêteurs et 3 superviseurs) qui ont sillonné toutes les localités ciblées dans les différentes Moughataas. Elle

s'est bien déroulée dans l'ensemble. Seulement, comme toute enquête de terrain, elle n'est pas exempte de problèmes et elle a été confrontée à diverses contraintes majeures.

Tout d'abord, la période de collecte des données s'est avérée être difficile, car elle coïncidait avec la préparation des élections municipales et législatives. En outre, cette période a été marquée par une coupure générale de l'internet en Mauritanie pendant plus d'une semaine, ce qui a entravé la synchronisation des données et la communication avec les superviseurs.

De plus, dans la Moughataa de Kaédi, la recherche des bénéficiaires a été rendue difficile en raison de l'absence de représentants de Tekavoul sur place. Il s'y ajoute que de nombreux numéros de téléphone donnés se sont révélés non fonctionnels, et les réseaux des principaux opérateurs étaient souvent très faibles, voire introuvables dans certaines localités.

Enfin, plusieurs ménages initialement sélectionnés ont été remplacés par d'autres en raison de l'impossibilité de les retrouver sur place.

L'ensemble de ces difficultés a conduit à un taux élevé de remplacement, atteignant 15% à Kaédi, environ 20% à Kobenni et 10% en Assaba.

Ces obstacles ont rendu la collecte de données plus complexe et ont entraîné une augmentation significative du taux de remplacement, ce qui peut potentiellement affecter la qualité des résultats de l'enquête. Il est donc important de prendre en compte ces défis dans l'analyse des résultats.

III. Les résultats de l'étude

III.1 Les résultats sociodémographiques

L'échantillon est composé de 608 personnes enquêtées avec succès, représentant 100% de la population étudiée et est réparti dans les régions d'Assaba, Gorgol et Hodh El Gharbi. Le tableau 3 présente les résultats de l'effectif des répondants dans chaque Moughataa, recueillis au mois de mars 2023. Les données indiquent que sur un total de 608 répondants, la Moughataa de Kiffa dans la Wilaya d'Assaba compte 203 répondants, représentant ainsi un pourcentage de 33,4%. De même, la Moughataa de Kaédi dans la Wilaya de Gorgol a enregistré 206 répondants, soit 33,9%, tandis que la Moughataa de Koubenni dans la Wilaya de Hodh El Gharbi a comptabilisé 199 répondants, soit 32,7% de l'effectif total.

Tableau 3 : Nombre de répondants par Moughataa (Mars 2023)

Wilaya	Moughataa	Effectif	Pourcentage
Assaba	Kiffa	203	33,4%
Gorgol	Kaédi	206	33,9%
Hodh El Gharbi	Koubenni	199	32,7%
Total		608	100,0%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, mars 2023

Le tableau 4 offre une répartition de l'échantillon étudié en fonction des Wilayas, Moughataas et Communes. En somme, l'effectif total de l'échantillon étudié est de 608 répondants. Les résultats indiquent que dans la Wilaya d'Assaba, la Moughataa de Kiffa a enregistré deux Communes, Aghorat et Kiffa, comptant respectivement 113 et 90 répondants, représentant ainsi des pourcentages de 18,6% et 14,8%. Dans la Wilaya de Gorgol, la Moughataa de Kaédi a également enregistré deux Communes, Ganki et Kaédi, avec 99 et 107 répondants, soit des pourcentages respectifs de 16,3% et 17,6%. Enfin, la Moughataa de Koubenni dans la Wilaya de Hodh El Gharbi a comptabilisé deux Communes, Koubenni et Timzine, avec 100 et 99 répondants, représentant ainsi des pourcentages de 16,4% et 16,3%.

Tableau 4 : Répartition de l'échantillon par Wilaya, Moughataa, Commune

Wilaya	Moughataa	Commune	Effectif	Pourcentage
Assaba	Kiffa	Aghorat	113	18,6%
		Kiffa	90	14,8%
Gorgol	Kaédi	Ganki	99	16,3%
		Kaédi	107	17,6%
Hodh El Gharbi	Koubenni	Koubenni	100	16,4%
		Timzine	99	16,3%
Total			608	100,0%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Dans l'ensemble, l'échantillon total est constitué de 608 personnes, dont 570 femmes (93,8%) et seulement 38 hommes (6,3%). En examinant les données par wilaya, on peut voir que la proportion de femmes interviewées varie entre 30,6% et 32,4%, tandis que la proportion d'hommes interviewés est inférieure à 3,3% pour toutes les wilayas.

Ces résultats indiquent une forte prédominance des femmes dans l'échantillon de l'enquête. Cela peut être lié à plusieurs facteurs tels que le fait que les femmes sont souvent les principales bénéficiaires du programme, ou encore qu'elles ont plus de temps disponible pour participer à des enquêtes.

Tableau 5 : Le genre des personnes interviewées

Wilaya	Effectif Masculin	%	Effectif féminin	%	Total wilaya	%
Assaba	6	1,0%	197	32,4%	203	33,4%
Gorgol	20	3,3%	186	30,6%	206	33,9%
Hodh El Gharbi	12	2,0%	187	30,8%	199	32,7%
Total	38	6,3%	570	93,8%	608	100,0%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Le tableau 6 présente la répartition des répondants en fonction de leur statut (récipiendaire ou suppléante) et de leur zone d'appartenance. Sur un total de 608 répondants, 539 (88,7%) sont des récipiendaires et 69 (11,3%) sont des suppléantes. En général, la majorité des répondants sont des récipiendaires, avec des taux élevés dans chaque Wilaya allant de 82% à 93,6%. Il est important de noter que ces résultats doivent être interprétés avec prudence, car

tous les répondants ne sont pas des bénéficiaires. Cependant, ils permettent de donner une indication générale sur le statut des répondants dans chaque zone d'appartenance.

Tableau 6 : le statut du répondant.

Wilaya	Récipiendaire		Suppléante		Total
	Effectif	%	Effectif	%	
Assaba	190	93,6%	13	6,4%	203
Gorgol	169	82,0%	37	18,0%	206
Hodh El Gharbi	180	90,5%	19	9,5%	199
Total	539	88,7%	69	11,3%	608

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Le tableau 7 présente la situation matrimoniale des répondants de l'enquête dans les trois wilayas cibles. Les résultats montrent que la majorité des répondants sont mariés, avec un pourcentage élevé de 63,5% à Assaba, 69,4% à Gorgol et 67,8% à Hodh El Gharbi. Les répondants célibataires représentent une minorité, soit seulement 3% à Assaba, 3,9% à Gorgol et 5% à Hodh El Gharbi. Les répondants divorcés représentent respectivement 23,2%, 12,6% et 15,1% des répondants dans les trois wilayas, tandis que ceux qui sont veufs représentent respectivement 10,3%, 14,1% et 12,1% des répondants.

Le tableau montre également que le taux de répondants divorcés est le plus élevé dans la wilaya d'Assaba avec 23,2% tandis que le taux de répondants veufs est le plus élevé dans la wilaya de Gorgol avec 14,1%.

La connaissance de la situation matrimoniale des bénéficiaires d'un programme de cash transfert peut être importante pour comprendre les implications sociales et économiques de la distribution des transferts monétaires. Par exemple, des études ont montré que les femmes mariées ont tendance à utiliser les transferts pour soutenir leur famille et leurs enfants, tandis que les femmes divorcées et les veuves ont plus de difficultés à subvenir aux besoins de leur famille en raison de leur situation socio-économique précaire. Ces derniers pourraient également nécessiter une attention particulière car ils pourraient être confrontés à des difficultés économiques et sociales accrues.

Tableau 7 : La situation matrimoniale du répondant

Wilaya	Célibataire		Mariée		Divorcée		Veuve		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
Assaba	6	3,0%	129	63,5%	47	23,2%	21	10,3%	203
Gorgol	8	3,9%	143	69,4%	26	12,6%	29	14,1%	206
Hodh El Gharbi	10	5,0%	135	67,8%	30	15,1%	24	12,1%	199
Total	24	3,9%	407	66,9%	103	16,9%	74	12,2%	608

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Le tableau 8 présente la situation matrimoniale des bénéficiaires et suppléants interviewés. Les données recueillies indiquent que sur un total de 608 répondants, 539 sont des bénéficiaires et 69 sont des suppléants. En ce qui concerne la situation matrimoniale des répondants, les résultats montrent que 358 bénéficiaires et 49 suppléants sont mariés, soit un pourcentage de 66,94%. Les répondants qui sont divorcés sont au nombre de 95 bénéficiaires et 8 suppléants, représentant un pourcentage de 16,94%. Enfin, 72 bénéficiaires et 2 suppléants sont veufs, représentant ainsi un pourcentage de 12,17%. Par ailleurs, 10 bénéficiaires et 10 suppléants sont célibataires, représentant ainsi un pourcentage de 3,95%.

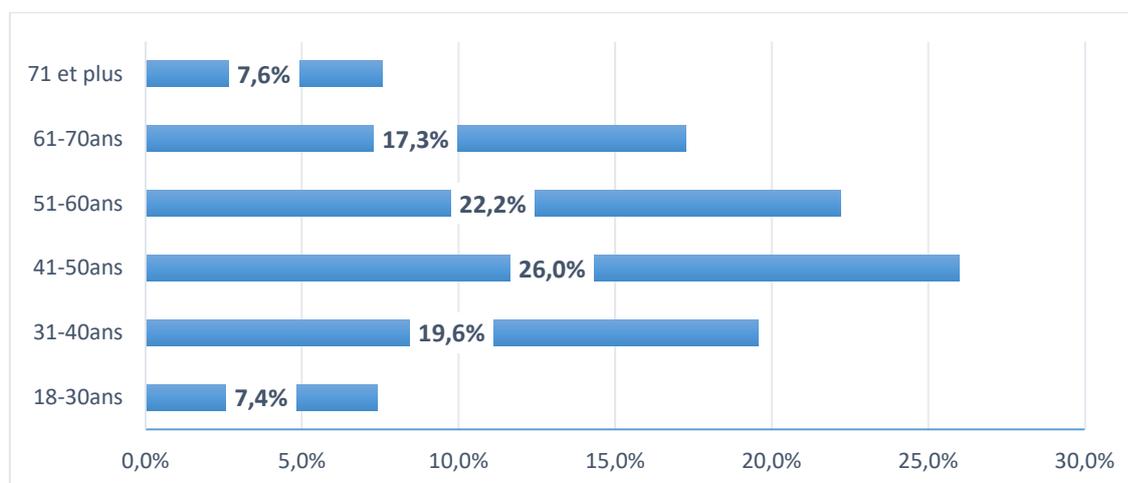
Tableau 8 : Statut matrimoniale des bénéficiaires et Suppléants

Situation matrimoniale actuelle	Bénéficiaire		Suppléante		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Célibataire	14	58,3%	10	41,7%	24
Mariée	358	88,0%	49	12,0%	407
Divorcée	95	92,2%	8	7,8%	103
Veuve	72	97,3%	2	2,7%	74
Total	539	88,7%	69	11,3%	608

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

L'âge moyen du répondant est de 50.6 ans dans l'ensemble des répondants. Ceci montre que les individus sélectionnés sont matures et ont une certaine responsabilité. En faisant une décomposition par tranche d'âge nous constatons que la cible la plus importante est la population âgée de 41 ans à 50 ans qui représente 26% de l'échantillon. Ensuite les 51-60 ans viennent en seconde position avec 22,2%, suivis des 31-40 ans avec 20,47% et des 61-70 ans avec 17,3%. La population la plus jeune (c'est-à-dire 18-30 ans) et la plus vieille (plus de 71 ans) sont sous représentées dans cet échantillon avec des pourcentages respectifs de 7,4% et 7,6%.

Figure 1 : Répartition de la population par tranche d'âge

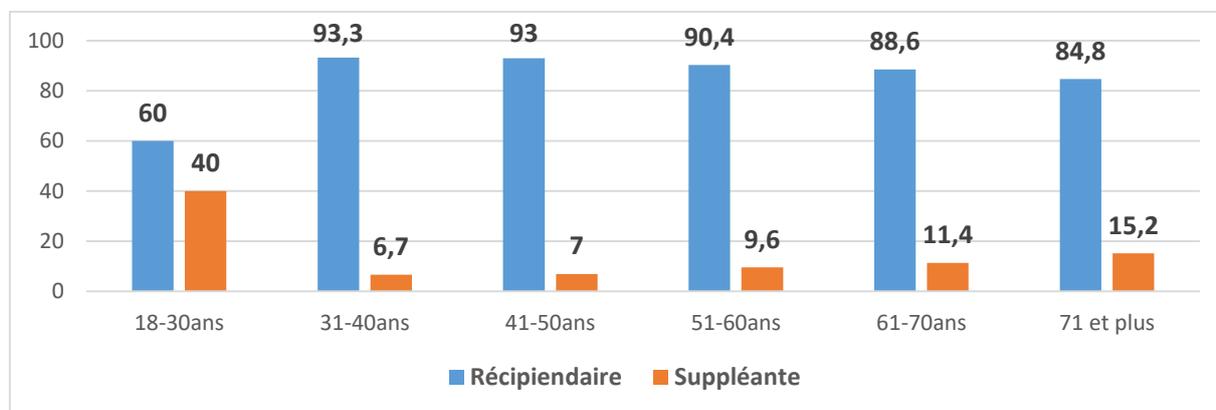


Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

En terme relatif, le nombre de suppléants est plus important dans la tranche d'âge de 18-30 ans et dans celle de plus de 71 ans. Le nombre de bénéficiaires est plus important pour la tranche d'âge de 31-40 ans et de 41-50 ans.

Figure 2 : répartition bénéficiaires et suppléants par tranche d'âge

Cinquième spot check Mars 2023



Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Le tableau 9 fournit des informations sur le pourcentage de chefs de ménage par wilaya. Au total, sur un échantillon de 608 répondants, 571 sont des chefs de ménage, représentant un pourcentage de 93,9%, tandis que 37 sont des membres de ménages non chefs, soit 6,1%. Les résultats révèlent que pour la wilaya d'Assaba, sur un total de 203 répondants, 192 d'entre eux étaient des chefs de ménage, représentant ainsi un pourcentage de 94,6%, tandis que 11 répondants étaient membres de ménages non chefs, soit 5,4%. De même, pour la wilaya de Gorgol, sur un total de 206 répondants, 187 étaient des chefs de ménage, représentant ainsi un pourcentage de 90,8%, tandis que 19 répondants étaient des membres de ménages non chefs, soit 9,2%. Enfin, pour la Wilaya de Hodh El Gharbi, sur un total de 199 répondants, 192 étaient des chefs de ménage, soit 96,5%, tandis que 7 répondants étaient membres de ménages non chefs, représentant ainsi 3,5%.

Tableau 9 : le pourcentage de chef de ménage par Wilaya(Mars 2023)

Wilaya				
	Effectif	%	Effectif	%
Assaba	192	94,6%	11	5,4%
Gorgol	187	90,8%	19	9,2%
Hodh El Gharbi	192	96,5%	7	3,5%
Total	571	93,9%	37	6,1%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Le tableau 10 fournit des informations sur le pourcentage de chefs de ménage par wilaya. Au total, sur un échantillon de 608 répondants, 571 étaient des chefs de ménage, représentant un pourcentage de 93,9%, tandis que 37 étaient des membres de ménages non chefs, soit 6,1%. Les résultats révèlent que pour la wilaya d'Assaba, sur un total de 203 répondants, 192 d'entre

eux étaient des chefs de ménage, représentant ainsi un pourcentage de 94,6%, tandis que 11 répondants étaient membres de ménages non chefs, soit 5,4%. De même, pour la wilaya de Gorgol, sur un total de 206 répondants, 187 étaient des chefs de ménage, représentant ainsi un pourcentage de 90,8%, tandis que 19 répondants étaient des membres de ménages non chefs, soit 9,2%. Enfin, pour la wilaya de Hodh El Gharbi, sur un total de 199 répondants, 192 étaient des chefs de ménage, soit 96,5%, tandis que 7 répondants étaient membres de ménages non chefs, représentant ainsi 3,5%.

Tableau 10 : Le pourcentage des chefs de ménage par commune

Commune	Chef de ménage par commune		Non chefs de ménage par commune	
	Effectif	%	Effectif	Effectif
Aghorat	107	94,7%	6	5,3%
Ganki	88	88,9%	11	11,1%
Kaédi	99	92,5%	8	7,5%
Kiffa	85	94,4%	5	5,6%
Koubenni	96	96,0%	4	4,0%
Timzine	96	97,0%	3	3,0%
Total	571	93,9%	37	6,1%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Le tableau 11 ci-dessous présente la répartition des enfants selon la tranche d'âge dans chaque commune. Les résultats montrent que la plupart des communes ont une proportion importante d'enfants de la tranche d'âge 2-5 ans, représentant 35,5% de l'échantillon total. Les tranches d'âge 6-8 ans et 9 ans et plus représentent respectivement 43,9% et 17,6% de l'échantillon total. Il est également à noter que la commune de Aghorat a la plus faible proportion d'enfants avec seulement 3,5% dans la tranche d'âge de 0 à 1 an, tandis que la commune de Koubenni a la plus forte proportion d'enfants dans la tranche d'âge 6-8 ans, avec 50% de l'échantillon total.

Ces informations sont importantes car les enfants sont souvent les plus vulnérables dans les ménages en situation de précarité. Les données présentées permettent d'identifier les communes où la proportion d'enfants est la plus élevée et de mettre en place des mesures spécifiques pour protéger ces enfants.

Tableau 11 : Répartition du nombre d'enfants par tranche selon la commune

Commune	0-1 enfants		2-5 enfants		6-8 enfants		9 et plus	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aghorat	4	3,5%	58	51,3%	48	42,5%	3	2,7%
Ganki	1	1,0%	30	30,3%	39	39,4%	29	29,3%
Kaédi	9	8,4%	23	21,5%	47	43,9%	28	26,2%
Kiffa	1	1,1%	44	48,9%	37	41,1%	8	8,9%
Koubenni	2	2,0%	22	22,0%	50	50,0%	26	26,0%
Timzine	1	1,0%	39	39,4%	46	46,5%	13	13,1%
Total	18	3,0%	216	35,5%	267	43,9%	107	17,6%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

III.2 Paiement des bénéficiaires

Le tableau 12 présente le pourcentage des répondants ayant bénéficié de la dernière distribution de cash dans chaque Wilaya. Les résultats montrent que la plupart des répondants ont bénéficié de cette distribution, avec un taux global de plus de 99%. Les résultats montrent que la grande majorité des répondants ont bénéficié de la dernière distribution de cash, avec 100% de bénéficiaires dans la wilaya de Hodh El Gharbi, 97,10% dans la wilaya de Gorgol et 100% dans la wilaya d'Assaba. Seulement moins de 1% des répondants soit (6 personnes) ont déclaré ne pas avoir bénéficié de la distribution de cash et le tableau 13 ci-dessous présente les motifs des répondants.

Ces résultats témoignent de l'efficacité du programme de distribution de cash dans ces wilayas. Ils sont également encourageants pour les responsables du programme, car ils montrent que la distribution a atteint une grande majorité des bénéficiaires potentiels. Cependant, le taux légèrement plus faible dans certaines Wilayas peut indiquer que des efforts supplémentaires doivent être déployés pour sensibiliser et atteindre tous les bénéficiaires potentiels.

Par ailleurs, le tableau 13 ci-dessous fournit pas d'informations sur les raisons pour lesquelles certains répondants n'ont pas bénéficié de la distribution de cash. Il est donc important d'approfondir l'analyse pour comprendre les obstacles potentiels et les raisons pour lesquelles certains bénéficiaires potentiels n'ont pas été atteints n'ont pas bénéficié de la distribution de cash.

Tableau 12 : Pourcentage répondants ayant bénéficié de la dernière distribution de cash

Distribution de Cash	Wilaya							
	Assaba		Gorgol		Hodh El Gharbi		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui	203	100,0%	200	97,10%	199	100%	602	99,0%
Non	0	0 %	6	2,90%	0	0%	6	1%
Total	203	100	206	100	199	100	608	100

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Le tableau 13 ci-dessous met en évidence les motifs des répondants qui n'ont pas bénéficié de la dernière distribution de cash. Il est constaté un taux très faible de moins d'un 1% de répondants (au nombre de 6) qui n'a pas bénéficié de la distribution de cash et nécessite une attention particulière afin de garantir que l'ensemble de la population cible soit prise en compte par le programme. Les résultats indiquent que sur un total de 6 répondants ayant déclaré ne pas avoir bénéficié de la dernière distribution, une personne n'a pas reçu d'information sur la distribution et une autre a perdu sa carte de bénéficiaire. En outre, quatre répondants ont déclaré que leur nom n'était pas sur la liste de bénéficiaires.

Les répondants qui ont perdu leur carte de bénéficiaire pourraient bénéficier d'un soutien supplémentaire pour s'assurer qu'ils ont accès aux transferts de cash.

Ces résultats peuvent être utiles pour les responsables du programme de cash transfert, qui pourraient envisager d'améliorer les mécanismes de communication avec les bénéficiaires pour assurer leur participation à la distribution et de mettre en place des procédures rapides de récupération de carte en cas de perte, ainsi que de s'assurer que les noms de tous les bénéficiaires sont correctement enregistrés sur la liste de bénéficiaires pour éviter les erreurs

ou les omissions et garantir que le programme atteigne les personnes les plus vulnérables. Ces mesures pourraient contribuer à garantir une distribution

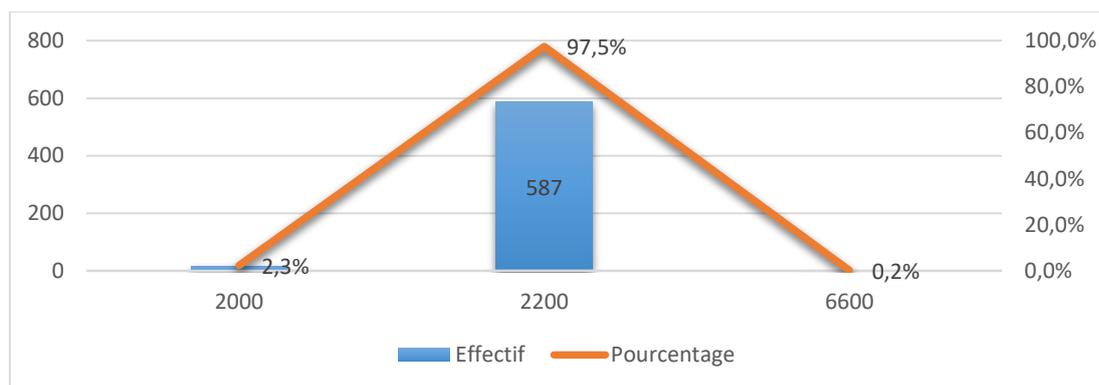
Tableau 13 : Motifs des répondants n'ayant bénéficié de la dernière distribution de cash

Motifs des répondants n'ayant bénéficié de la dernière distribution de cash	Total
Pas reçu d'information sur la distribution	1
Perdu la carte de bénéficiaire	1
Le nom n'est pas sur la liste	4
Total	6

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, mars 2023

La majorité des personnes interrogées (97,5 %) ont déclaré avoir reçu un montant de 2 200 MRU. Une minorité négligeable d'environ 14 personnes ont déclaré avoir reçu 2 000 MRU, tandis qu'un individu a déclaré avoir reçu 6 600 MRU et est localisé dans la Wilaya de l'Assaba. Parmi ceux qui ont reçu 2 000 MRU, 8 sont dans la Wilaya de Gorgol et 6 dans le Hodh El Gharbi.

Figure 3 : Les montants reçus par les répondants.



Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Tableau 14 : Les montants reçus par les répondants par Wilaya

Wilaya	2000		2200		6600	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Assaba	0	0,0%	202	99,5%	1	0,5%
Gorgol	8	4,0%	192	96,0%	0	0,0%
Hodh El Gharbi	6	3,0%	193	97,0%	0	0,0%
Total	14	2,3%	587	97,5%	1	0,2%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Parmi les personnes ayant reçu le cash, 85,7 % sont des bénéficiaires, 14,1 % sont des suppléants, tandis qu'une seule autre personne aurait reçu le cash (voir tableau 15). En revanche, le tableau 16 présente la répartition par commune.

Tableau 15 : Les personnes ayant reçu le cash par Wilaya

Wilaya	Récipiendaire		Suppléant		Autres personnes	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Assaba	187	92,1%	16	7,9%	0	0,0%
Gorgol	150	75,0%	49	24,5%	1	0,5%
Hodh El Gharbi	179	89,9%	20	10,1%	0	0,0%
Total	516	85,7%	85	14,1%	1	0,2%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Tableau 16 : Les personnes ayant reçu le cash par commune

Commune	Récipiendaire		Suppléant		Autres personnes	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aghorat	101	89,4%	12	10,6%	0	0,0%
Ganki	77	78,6%	21	21,4%	0	0,0%
Kaédi	73	71,6%	28	27,5%	1	1,0%
Kiffa	86	95,6%	4	4,4%	0	0,0%
Koubenni	88	88,0%	12	12,0%	0	0,0%
Timzine	91	91,9%	8	8,1%	0	0,0%
Total	516	85,7%	85	14,1%	1	0,2%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

En général, le montant est déchargé par l'agent de l'opérateur de paiement (GAZA) dans 77,9 % des cas, par les chefs de village dans 21 % des cas, et par le Maire dans 0,5 % des cas (3 personnes). Cette situation prouve qu'il y a des intermédiaires dans la réception des montants alloués. Selon les responsables du programme, le cash ne doit être déchargé que par l'agent payeur. Par conséquent, il est urgent de mener des vérifications afin de comprendre pourquoi près de 22 % des bénéficiaires sont déchargés par une personne différente de l'agent payeur.

Tableau 17 : Qui a déchargé le montant par Wilaya

Wilaya	Agent payeur (Gaza)		Chef de village		Maire	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Assaba	141	69,5%	61	30,0%	1	0,5%
Gorgol	132	66,0%	66	33,0%	2	1,0%
Hodh El Gharbi	196	98,5%	3	1,5%	0	0,0%
Total	469	77,9%	130	21,6%	3	0,5%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Les montants distribués sont généralement reçus dans les villages, où 64 % des répondants ont déclaré les avoir reçus. Pour 24,9 % des répondants, les montants ont été reçus au niveau de la commune, tandis que 11,1 % des répondants ont déclaré avoir reçu les montants dans les Moughataas.

Tableau 18 : Lieu de réception des montants distribués

Wilaya	Dans mon Village		Dans ma Commune		Dans ma Moughataa	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Assaba	168	82,8%	34	16,7%	1	0,5%
Gorgol	94	47,0%	70	35,0%	36	18,0%
Hodh El Gharbi	123	61,8%	46	23,1%	30	15,1%
Total	385	64,0%	150	24,9%	67	11,1%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Le mode de paiement le plus couramment utilisé est la carte Tekavoul, avec des taux élevés d'utilisation dans toutes les régions : 98,5% dans Assaba, 95% dans Gorgol et 100% dans Hodh El Gharbi, ce qui donne un taux moyen de 97,8% pour l'ensemble de l'échantillon. En revanche, l'utilisation de la carte d'identité nationale (CNI) est relativement faible, représentant seulement 2,2% de l'ensemble de l'échantillon.

Tableau 19 : Mode de paiement utilisé

Mode d'identification	Assaba		Gorgol		Hodh El Gharbi		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Carte Tekavoul	200	98,5%	190	95,0%	199	100,0%	589	97,8%
CNI	3	1,5%	10	5,0%	0	0,0%	13	2,2%
Total	203	100,0%	200	100,0%	199	100,0%	602	100,0%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Il convient de noter aussi que les bénéficiaires ne mettent pas beaucoup de temps dans les sites de distribution avant d'être servis. Environ 94,7% des interviewés ont déclaré avoir fait moins d'une heure de temps dans les lieux de paiement. 4,8% des bénéficiaires ont fait entre 01 heure et 02 heures et une portion faible de moins de 0,5% a déclaré avoir fait plus de 02 heures.

Tableau 20 : Le temps mis dans les sites de distribution

temps d'attente	Assaba		Gorgol		Hodh El Gharbi		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins d'1h	195	96,1%	186	93,0%	189	95,0%	570	94,7%
Entre 1h et 2h	8	3,9%	11	5,5%	10	5,0%	29	4,8%
Plus de 2h	0	0,0%	3	1,5%	0	0,0%	3	0,5%
Total	203	100,0%	200	100,0%	199	100,0%	602	100,0%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Il ressort de l'enquête que la grande majorité des bénéficiaires (96,5%) ont reçu leur paiement à temps, ce qui est un indicateur positif pour le programme de transferts monétaires. Il est également intéressant de noter que seulement 2% ont connu un peu de difficultés pour

recevoir leur paiement et 1,5% des bénéficiaires ont affirmé ne pas recevoir à temps le montant mais ont pu tout de même le recevoir.

Tableau 21 : Avez-vous reçu votre paiement à temps ?

	Assaba		Gorgol		Hodh El Gharbi		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui rapidement	201	99,0%	183	91,5%	197	99,0%	581	96,5%
Oui mais avec des difficultés	2	1,0%	8	4,0%	2	1,0%	12	2,0%
Non	0	0,0%	9	4,5%	0	0,0%	9	1,5%
Total	203	100%	200	100,0 %	199	100,0%	602	100,0%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

De façon générale, les bénéficiaires ont affirmé avoir une très grande satisfaction du processus de paiement (96,7% environ), 3,2% ont déclaré une satisfaction moyenne et une partie négligeable 0,2% a déclaré une absence totale de satisfaction.

Tableau 22 : Êtes-vous satisfaits du dispositif actuel de paiement ?

Satisfaction du dispositif actuel de paiement.	Assaba		Gorgol		Hodh El Gharbi		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui très satisfait	197,0	97,0%	190,0	95,0%	195,0	98,0%	582,0	96,7%
Moyennement satisfait	5,0	2,5%	10,0	5,0%	4,0	2,0%	19,0	3,2%
Non pas du tout satisfait	1,0	0,5%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	1,0	0,2%
Total	203,0	100,0%	200,0	100,0%	199,0	100,0%	602,0	100,0%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, mars 2023

Par rapport à la distance parcourue par les bénéficiaires pour recevoir, les résultats montrent que la grande majorité des bénéficiaires ont parcouru des distances relativement courtes pour recevoir leur paiement. 87,2% d'entre eux ont déclaré que le lieu est proche, 12,3% ont affirmé faire une distance moyennement longue tandis que très peu de bénéficiaires ont parcouru de longues distances pour recevoir leur paiement, avec des taux 0,5%.

Ces résultats montrent que la plupart des bénéficiaires du programme dans ces différentes wilayas n'ont pas eu à parcourir une distance considérable pour recevoir leur paiement. Cela peut être important pour les responsables de programme qui cherchent à réduire les coûts de transport pour les bénéficiaires et à améliorer l'efficacité du programme en général.

La courte distance parcourue pour recevoir les transferts à justifier à 90,7% la satisfaction des bénéficiaires quant au lieu où ils retirent l'argent. Le nombre de personnes insatisfaites est relativement faible, représentant entre 3% et 15% selon les régions, et seulement 9,3% du total des bénéficiaires.

En définitif bénéficiaires ont un niveau de satisfaction élevé quant au lieu où ils retirent leur argent, ce qui est important pour garantir l'efficacité de ce type de programme.

Tableau 23 : distance parcourue pour recevoir le paiement

	Assaba		Gorgol		Hodh El Gharbi		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Proche	190,0	93,6%	168,0	84,0%	167,0	83,9%	525,0	87,2%
Moyenne	13,0	6,4%	31,0	15,5%	30,0	15,1%	74,0	12,3%
Longue	0,0	0,0%	1,0	0,5%	2,0	1,0%	3,0	0,5%
Total	203,0	100,0%	200,0	100,0%	199,0	100,0%	602,0	100,0%

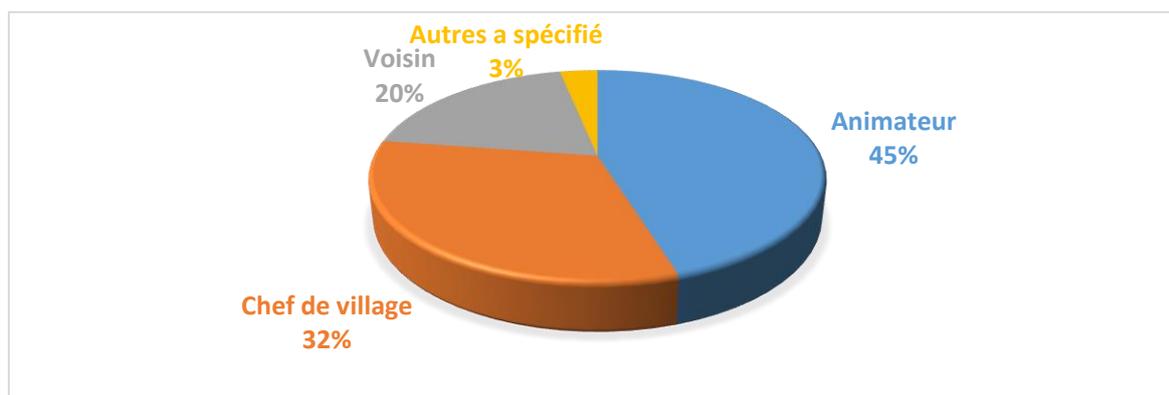
Tableau 24 : Êtes-vous satisfaits du lieu où vous prenez l'argent ?

Satisfaction du lieu où vous prenez l'argent	Assaba		Gorgol		Hodh El Gharbi		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui	183	90,1%	170	85,0%	193	97,0%	546	90,7%
Non	20	9,9%	30	15,0%	6	3,0%	56	9,3%
Total	203	100,0%	200	100,0%	199	100,0%	602	100,0%

Toujours, dans le cadre des paiements, les bénéficiaires déclarent avoir été informés par les animateurs dans 45% des cas. Les chefs de village ont informé 32% des répondants. Ceux qui sont informés par le voisin représentent environ 20% et 3% ont été informés par d'autres personnes.

Nous constatons une réelle évolution positive du système d'information, car pour la première fois, la majorité a été informée par les animateurs contrairement aux autres enquêtes ou c'est souvent le voisin qui donnait l'information.

Figure 4 : Comment êtes-vous informé du jour de paiement



Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Lors des précédentes enquêtes de vérification ponctuelle, les interviewés avaient déclaré avoir payé des redevances pour recevoir leur paiement. Cependant, la mission de vérification du programme avait infirmé ce résultat. Malgré cela, une situation de redevance a été enregistrée à nouveau. Environ 0,5 % (soit 3 personnes) des enquêtés ont déclaré avoir payé une contrepartie pour recevoir leur paiement. Bien que cette situation soit insignifiante, elle est préoccupante étant donné que le paiement d'une quelconque redevance est interdit par le programme. Cette question de la redevance doit faire l'objet d'une étude qualitative spécifique afin d'éclairer le programme et ses partenaires sur le bien-fondé de ce type de paiement.

Tableau 25 : Paiement d'une contrepartie pour recevoir son argent

Paiement d'une contrepartie	Assaba		Gorgol		Hodh El Gharbi		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui	1,0	0,5%	2,0	1,0%	0,0	0,0%	3,0	0,5%
Non	202,0	99,5%	198,0	99,0%	199,0	100,0%	599,0	99,5%
Total	203,0	100,0%	200,0	100,0%	199,0	100,0%	602,0	100,0%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Lorsqu'on a demandé aux répondants s'ils ont choisi de redistribuer une partie de l'argent reçu sur le lieu de paiement après avoir été payés, seuls 62 des 602 personnes interrogées ont répondu positivement, soit un pourcentage de 10,30%. La majorité des répondants, soit 540 personnes (89.70%), ont répondu négativement. Ces résultats montrent que la plupart des personnes ne redistribuent pas volontairement une partie de leur argent au niveau du lieu de paiement, ce qui est aussi louable. En examinant les résultats par commune, on peut voir que les réponses varient d'une commune à l'autre. Par exemple, la commune de Ganki a le plus grand nombre de réponses positives avec 30 personnes ayant répondu par "oui", tandis que la commune de Kiffa a le plus petit nombre de réponses positives avec seulement 4 personnes ayant répondu par "oui".

Tableau 26: Après avoir reçu votre argent, avez redistribué volontairement une partie au niveau du lieu de paiement

	Communes						Total
	Aghorât	Ganki	Kaédi	Kiffa	Koubenni	Timzine	
Oui	3	30	16	4	6	3	62
Non	110	68	86	86	94	96	540
Total	113	98	102	90	100	99	602

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Il ressort également des résultats que sur les 62 personnes ayant choisi de redistribuer volontairement une partie de l'argent, 34 ont remis cet argent au chef de ménage de la maison d'accueil, tandis que 28 l'ont remis au chef de village.

Tableau 27: À qui avez-vous remis ce montant?

À qui avez-vous remis ce montant	Effectif	%
Le chef de ménage de la maison d'accueil	34	54.84%
Le chef de village	28	45.16%
Total	62	100%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

En ce qui concerne les raisons qui ont poussé les personnes interrogées à redistribuer volontairement une partie de l'argent reçu sur le lieu de paiement, il convient de souligner que sur les 62 personnes concernées, 60 ont déclaré que la raison était de financer un repas collectif. Les deux autres personnes ont indiqué que la redistribution avait pour but de soutenir la maison d'hôte.

Cependant, pour une compréhension plus approfondie de ce phénomène, il serait nécessaire d'examiner de manière plus détaillée les facteurs culturels, sociaux et économiques qui sous-tendent ces choix.

Tableau 28: Pouvez-vous nous indiquer les raisons de cette offrande (distribution)?

Pouvez-vous nous indiquer les raisons de cette offrande (distribution)?	Effectif	%
Faire un repas collectif	60	96.77
Soutient à la maison d'hôte	2	3.23
Total	62	100

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

III.3 Utilisation du cash

Le tableau 29 ci-dessous montre que 78,2% des bénéficiaires ont déclaré que le cash leur a permis de faire des achats et/ou des activités qu'ils n'auraient pas pu faire en temps normal, tandis que 21,8% ont affirmé le contraire.

Les données présentées dans ce tableau montrent également des variations entre les trois régions géographiques. Par exemple, le pourcentage de bénéficiaires qui ont utilisé le cash distribué à titre exceptionnel est plus élevé dans la wilaya de Hodh El Gharbi (91%) que dans les wilayas d'Assaba (74,9%) et de Gorgol (69%). Cette variation peut être due à des différences dans les caractéristiques socio-économiques des bénéficiaires ou à des différences dans la manière dont le programme a été mis en œuvre dans chaque région.

Tableau 29: Le cash distribué vous a-t-il permis de faire des achats et/ou des activités ?

	Assaba		Gorgol		Hodh El Gharbi		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui	152	74,9%	138	69,0%	181	91,0%	471	78,2%
Non	51	25,1%	62	31,0%	18	9,0%	131	21,8%
Total	203	100,0%	200	100,0%	199	100,0%	602	100,0%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Le tableau 30 montre les différentes utilisations des montants reçus du programme cash transfert dans trois wilayas ; Assaba, Gorgol et Hodh El Gharbi. Les pourcentages indiqués représentent la proportion de personnes ayant utilisé les fonds pour chaque catégorie d'achat ou activité.

D'après ce tableau, il apparaît que la grande majorité des bénéficiaires du programme ont utilisé les fonds pour l'achat de produits alimentaires essentiels tels que les céréales, les légumineuses, le sucre, le sel et l'huile. En effet, 97,4% des bénéficiaires ont utilisé les fonds pour cet achat. Il est à noter que cette catégorie d'achat est la plus importante en termes de pourcentage dans les trois wilayas étudiées. Cela suggère que les bénéficiaires du programme accordent une grande importance à l'achat de produits alimentaires de base pour subvenir à leurs besoins fondamentaux.

En revanche, l'achat d'autres produits alimentaires tels que la viande, les fruits et les légumes n'a été effectué que par 45,1% des bénéficiaires. Cela peut être expliqué par le fait que ces produits sont généralement plus coûteux que les produits de base et donc moins accessibles pour les personnes en situation de vulnérabilité. Cela peut être dû à des contraintes budgétaires ou à un accès limité à ces produits dans certaines régions.

Les dépenses liées à la santé et à l'éducation ont été effectuées par 16,4% des bénéficiaires. Ce pourcentage peut sembler faible, mais il est important de souligner que les dépenses de santé et d'éducation peuvent être relativement coûteuses ou qu'ils rencontrent des obstacles pour y accéder.

En ce qui concerne les remboursements de dettes, les pourcentages sont relativement élevés, allant de 7,3% pour Gorgol à 28,1% pour Assaba. Cela peut indiquer que les bénéficiaires ont des dettes à rembourser et que le programme de transfert de fonds leur permet de le faire.

Les pourcentages d'achat de vêtements et d'animaux pour l'élevage sont relativement faibles, allant de 0,5% à 9,2% pour les vêtements et de 0% à 2,9% pour les animaux, ce qui suggère que ces dépenses ne sont pas prioritaires pour les bénéficiaires.

Enfin, il est intéressant de noter que les pourcentages d'épargne/tontine sont également faibles, allant de 0,5% pour Assaba à 6,3% pour Gorgol. Cela peut suggérer que les bénéficiaires du programme utilisent les fonds pour répondre à leurs besoins immédiats plutôt que pour épargner ou investir dans des activités productives.

En conclusion, ce tableau de données fournit des informations précieuses sur les produits achetés ou les activités réalisées à partir des montants reçus du programme de transfert de fonds dans différentes wilayas visitées. Les résultats suggèrent que les bénéficiaires accordent une grande importance aux produits alimentaires de base, tandis que d'autres domaines tels que la santé et l'éducation ont des pourcentages d'utilisation plus faibles. Les remboursements de dettes sont relativement élevés.

Tableau 30: Produits achetés ou activités réalisées à partir des montants reçus.

Utilisation	Wilaya			
	Assaba	Gorgol	Hodh El Gharbi	Total
Achat de plus de produits alimentaires essentiels (céréales, légumineuses, sucre, sel, huile)	99,0%	93,7%	99,5%	97,4%
Achat d'autres produits alimentaires (viande, fruit, légumes etc.)	0,5%	61,7%	73,4%	45,1%
Achat de produits non-alimentaires essentiels (bois, savon...)	0,5%	54,4%	29,6%	28,3%
Dépenses liées à la santé et à l'éducation (scolarisation)	4,9%	31,1%	13,1%	16,4%
Remboursement de dettes	28,1%	7,3%	12,6%	16,0%
Achat de vêtements	2,0%	9,2%	0,5%	3,9%
Achat d'animaux pour l'élevage	0,0%	2,9%	2,0%	1,6%
Achats d'intrants agricoles et/ou autres biens productifs agricoles	0,0%	1,9%	0,0%	0,7%
Achat d'animaux pour l'élevage	0,5%	1,9%	0,0%	0,8%
Autres investissements dans des activités génératrices de revenu	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Épargne/Tontine	0,5%	6,3%	0,0%	2,3%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Les résultats (tableau 31) montrent que la grande majorité des décisions concernant l'utilisation du cash sont prises par les bénéficiaires eux-mêmes pour 87,4% des cas, contre 12,1% aux suppléants et 0,5% aux autres membres du ménage. Les suppléantes constituent la deuxième catégorie la plus importante dans la prise de décision et les autres membres du ménage ne sont pratiquement pas impliqués dans la prise de décision.

En somme, ces résultats montrent que les bénéficiaires ont une influence majeure sur la façon dont les fonds sont utilisés, mais que les suppléants ont également un rôle important à jouer. Ces résultats peuvent être utiles pour les responsables de programmes sociaux qui cherchent à comprendre les dynamiques familiales et les modes de prise de décision dans les contextes où des programmes de transfert de fonds sont mis en place.

Tableau 31: Qui prend la décision concernant l'utilisation du cash

	Assaba		Gorgol		Hodh El Gharbi		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Réципиendaire	193	95,1%	153	76,5%	180	90,5%	526	87,4%
Suppléante	10	4,9%	45	22,5%	18	9,0%	73	12,1%
Autres membres du ménage	0	0,0%	2	1,0%	1	0,5%	3	0,5%
Total	203	100,0%	200	100,0%	199	100,0%	602	100,0%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

En ce qui concerne les lieux d'approvisionnement des bénéficiaires en produits alimentaires, les résultats de cette enquête de vérification ponctuelle indiquent que les boutiques de village sont le lieu d'approvisionnement le plus fréquent, avec un pourcentage global de 41,2 %. Les boutiques Emel et les autres lieux d'approvisionnement suivent, avec des pourcentages

respectifs de 10,5 % et 14,8 %. Les chef-lieux de commune et de Moughataa sont également des lieux d'approvisionnement courants, avec des pourcentages respectifs de 11,5 % et 18,8 %. Les résultats montrent une variation significative selon la wilaya, avec des pourcentages élevés pour les boutiques de village dans toutes les régions, tandis que les boutiques Emel sont plus fréquentes dans la région d'Assaba et les autres lieux d'approvisionnement que les boutiques sont plus courants dans la wilaya de Hodh El Gharbi.

Tableau 32: lieu d'approvisionnement

	Assaba		Gorgol		Hodh El Gharbi		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Boutique Emel	45	22,2%	15	7,5%	3	1,5%	63	10,5%
Boutique de village	81	39,9%	38	19,0%	129	64,8%	248	41,2%
Chef-lieu commune	31	15,3%	38	19,0%	0	0,0%	69	11,5%
Chef-lieu Moughataa	2	1,0%	86	43,0%	25	12,6%	113	18,8%
Chef-lieu wilaya	0	0,0%	20	10,0%	0	0,0%	20	3,3%
Autres	44	21,7%	3	1,5%	42	21,1%	89	14,8%
Total	203	100,0%	200	100,0%	199	100,0%	602	100,0%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

III.4 Stratégie de survie

Pour ce qui est de la stratégie de survie, la majorité des personnes interrogées (88,37 %) ont déclaré avoir l'habitude de consommer des aliments moins chers mais moins préférés. Parmi elles, 84,40 % ont affirmé avoir pu éviter cette pratique au cours des sept derniers jours.

En ce qui concerne l'aide reçue de la part des parents ou des amis, 75,08% des répondants ont déclaré avoir recours à cette pratique, mais au cours des sept derniers jours, 85,84% d'entre eux ont affirmé avoir réussi à éviter cela.

En outre, 75,58 % des interviewés ont déclaré avoir l'habitude de réduire les quantités de nourriture, mais 86,37 % d'entre eux ont déclaré avoir pu éviter cette pratique au cours des sept derniers jours.

Par ailleurs, 69,44 % des répondants ont déclaré avoir l'habitude de réduire la quantité de nourriture consommée par les adultes, mais 83,49 % d'entre eux ont affirmé avoir réussi à éviter cela au cours des sept derniers jours.

Enfin, en ce qui concerne la réduction du nombre de repas par jour, 65,28% des répondants ont déclaré avoir recours à cette pratique, mais parmi eux, 85,50% ont déclaré avoir réussi à éviter cette pratique au cours des sept derniers jours.

Enfin,, pour l'ensemble de stratégies de survie susmentionnées, il a été constaté que 33,88% des individus interrogés ont pu éviter d'avoir recours à l'ensemble des stratégies de survie énumérées. Ces stratégies incluent la consommation d'aliments moins chers et moins

appréciés, la dépendance envers l'aide des parents et des amis, la réduction de la quantité de nourriture, la diminution de la quantité consommée par les adultes et la réduction du nombre de repas.

Tableau 33: Utilité du cash face à la survie

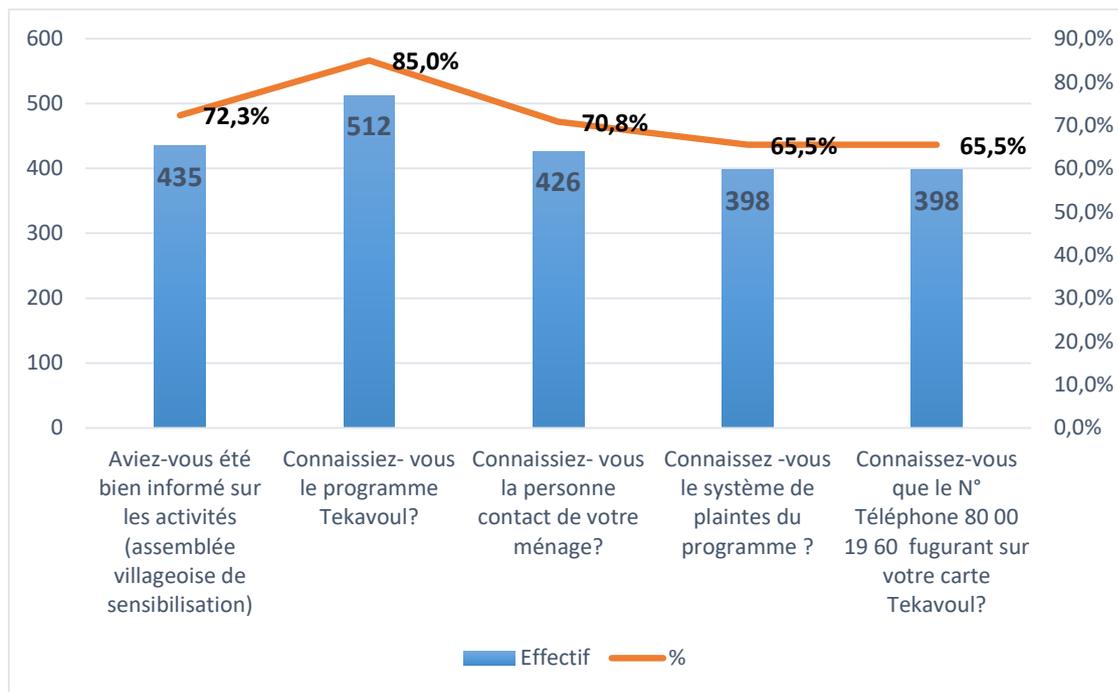
	Oui	Non
Aviez-vous l'habitude de manger des aliments moins préférés car moins chers?	88.37%	11.63%
Au cours des sept derniers Jours avez-vous pu éviter de recourir à cette pratique ?	84.40%	15.60%
Aviez-vous l'habitude de dépendre des aides de vos parents ou amis ?	75.08%	24.92%
Au cours des sept derniers jours avez-vous pu éviter de recourir à cette pratique ?	85.84%	14.16 %
Aviez-vous l'habitude de diminuer la quantité de nourriture lors des repas ?	75.58%	24.42%
Au cours des sept derniers jours avez-vous pu éviter de recourir à cette pratique	86.37%	13.63%
Aviez-vous l'habitude de réduire les quantités consommées par les adultes/mères ?	69.44%	30.56%
Au cours des sept derniers jours avez-vous pu éviter de recourir à cette pratique ?	83.49%	16.51%
Aviez-vous l'habitude de réduire le nombre de repas par jour ?	65.28%	34.72%
Au cours des sept derniers jours avez-vous pu éviter de recourir à cette pratique ?	85.50%	14.50%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

III.5 Niveau de connaissance des répondants

En ce qui concerne le degré de familiarisation avec les activités du programme, la compréhension des objectifs du programme Tekavoul, la connaissance de la personne de contact du ménage et la participation à sa désignation, l'enquête spot check a révélé des résultats significatifs et variés. Il est à noter que le pourcentage le plus élevé (85%) a été enregistré en ce qui concerne la connaissance du programme Tekavoul (voir figure 10).

Figure 5: Niveau de connaissance des répondants (Mars 2023)



Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

III.6 Système de gestion des plaintes

En ce qui concerne le système de plainte, les résultats de l'enquête indiquent que les bénéficiaires sont un peu plus informés à son sujet, environ 65 % d'entre eux l'ont affirmé, contre 35,63 % lors du premier spot check. Cependant, ce pourcentage doit être amélioré en renforçant la sensibilisation des populations cibles.

En outre, il existe plusieurs canaux de réclamation pour les bénéficiaires, notamment le numéro vert, la demande directe, les autorités et les leaders communautaires. Parmi ceux qui ont déclaré connaître le système de plainte, le numéro vert est le moyen le plus utilisé, évoqué par 88,5 % des interviewés. Environ 3,3 % ont évoqué la demande directe, 0,5 % ont mentionné les autorités et les leaders communautaires sont peu sollicités. Il y a également d'autres formes de réclamations, affirmées par 7,3 % des bénéficiaires.

En termes de répartition géographique, le pourcentage le plus élevé de personnes connaissant le système de plainte se trouve dans la région de Hodh El Gharbi, avec 79,4 %, tandis que le pourcentage le plus faible se trouve dans la région de Gorgol, avec seulement 43,2 %.

Ces résultats suggèrent qu'il y a une différence notable entre les régions en termes de connaissance du système de plainte du programme. Ils soulignent également l'importance d'une communication efficace et ciblée pour sensibiliser les bénéficiaires du programme sur l'existence du système de plaintes et comment il peut être utilisé pour signaler les problèmes et les préoccupations.

Tableau 34: La connaissance du système de plainte

Connaissez -vous le système de plaintes du programme ?	Assaba		Gorgol		Hodh El Gharbi		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui	151,0	74,40%	89,0	43,20%	158,0	79,40%	398,0	65,50%
Non	52,0	25,6%	117,0	56,8%	41,0	20,6%	210,0	34,5%
Total	203,0	100,0%	206,0	100,0%	199,0	100,0%	608,0	100,0%

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

Le tableau 35 présente les canaux de sensibilisation utilisés pour informer les bénéficiaires du programme. Les résultats montrent que le canal de sensibilisation le plus connu est le numéro vert, avec des taux élevés dans toutes les régions : 92,1% pour Assaba, 66,3% pour Gorgol et 98,1% pour Hodh El Gharbi. Cela suggère que le numéro vert est un canal efficace pour atteindre les bénéficiaires et communiquer avec eux.

En revanche, le canal de demande directe a été peu utilisé et est peu connu, avec des taux de 0% pour Assaba, 13,5% pour Gorgol et 0,6% pour Hodh El Gharbi. Cela pourrait indiquer que ce canal nécessite une amélioration pour atteindre plus efficacement les bénéficiaires.

Les autres canaux de sensibilisation, tels que les autorités et les leaders communautaires, ont été peu utilisés dans les trois régions. Cependant, certains bénéficiaires ont indiqué avoir appris l'information par d'autres canaux.

Malgré la démultiplication des canaux, rares sont ceux qui font des réclamations. Seuls 8,72% des bénéficiaires (53 individus) ont eu à faire des réclamations et 90,5% (48/53) d'entre eux ont reçu un feedback. Cette situation même si infirme mérite une attention particulière pour savoir pourquoi une partie des réclamations n'a pas eu de suite.

En conclusion, les résultats de cette enquête suggèrent que le numéro vert est un canal efficace pour sensibiliser les bénéficiaires du programme. Cependant, les autres canaux doivent être améliorés pour atteindre plus efficacement les bénéficiaires dans les régions cibles. Ces résultats peuvent aider les responsables du programme à identifier les canaux les plus efficaces pour atteindre les bénéficiaires et améliorer la communication avec eux.

Tableau 35: les canaux de sensibilisation

Si oui quel canal connaissez-vous ?	Assaba		Gorgol		Hodh El Gharbi		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Numéro vert	139	92,1%	59	66,3%	155	98,1%	353	88,7%
Demande directe	0	0,0%	12	13,5%	1	0,6%	13	3,3%
Autorités	0	0,0%	2	2,2%	0	0,0%	2	0,5%
Leaders communautaires	0	0,0%	1	1,1%	0	0,0%	1	0,3%
Autres	12	7,9%	15	16,9%	2	1,3%	29	7,3%
Total	151	100,0%	89	100,0%	158	100,0%	398	100,0

Source : Enquête Spot Check Tekavoul Régulier, Mars 2023

IV Conclusion et Recommandations

En conclusion de cette évaluation spot check Tekavoul Régulier T4-2023 menée dans les Moughataas de Kaédi, Kiffa et Koubenni, il est confirmé que l'ensemble des activités du programme de cash transfert s'est globalement déroulé sans encombre dans les communes enquêtées. Néanmoins, quelques défis ont été identifiés dans la sensibilisation et la perception de la contrepartie par certains bénéficiaires.

Dans cette optique, il est recommandé d'améliorer la sensibilisation des parties prenantes pour une meilleure compréhension du processus, en insistant sur l'existence du système de réclamation. Il est également suggéré d'évaluer les canaux de sensibilisation afin d'identifier les éventuels goulets d'étranglement et de mettre en place un dispositif plus efficace pour les bénéficiaires.

Bien que la connaissance du système de plainte se soit améliorée chez les bénéficiaires, il est recommandé de sensibiliser et de former plus en profondeur les bénéficiaires pour garantir que le système soit utilisé correctement.

La question du paiement d'une contrepartie pour recevoir son argent devrait également faire l'objet d'une étude qualitative spécifique pour éclairer le programme et ses partenaires sur le bien-fondé de ce type de paiement.

Il est crucial de prêter une attention particulière aux bénéficiaires qui n'ont pas pu recevoir la distribution de cash, représentant moins de 1% des répondants. Les responsables du programme devraient envisager d'améliorer les mécanismes de communication avec les bénéficiaires pour assurer leur participation à la distribution et mettre en place des procédures rapides de récupération de carte en cas de perte. Ils devraient également s'assurer que les noms de tous les bénéficiaires soient correctement enregistrés sur la liste de bénéficiaires pour éviter les erreurs ou les omissions et garantir que le programme atteigne les personnes les plus vulnérables.

En somme, ces recommandations peuvent contribuer à améliorer la qualité des services du programme et à garantir une distribution efficace et efficiente aux personnes les plus vulnérables. Il est donc recommandé de prendre en compte ces mesures pour optimiser la réussite du programme et favoriser son impact positif sur les communautés cibles.

V Annexe

Questionnaire de Tekavoul Régulier T4-2022